

RW/921/2025/3538/13744/4

Lot 4

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2025. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2025. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité. Site N2000 BE35045: Vallée de la Semois en aval d'Alle

Nombre d'arbres total	45	--
Volume grumes	72,290	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	72,290	m ³
Cube moyen	1 606	dm ³
Circonférence moyenne	157,000	cm
Surface de coupe	7,653	ha
Contact	BOURGUIGNON Victorien, 0479 86 55 31	
Triage	Triage De La Semois	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	CORNE DU CERF	
Vente	Vente feuillue communale Mercredi 14 mai 2025 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Gélivé Normal		Chêne Amélioration Sec Normal		Hêtre Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
115	2		-		-		-	
		1,956						
125	4		1		-		1	
135	4		-		-		1	
145	7		-		-		-	
		18,213		1,287				1,824
155	8		-		-		-	
165	2		1		-		-	
175	3		-		1		1	
		21,350		1,755		1,650		1,974
185	2		-		-		1	
195	2		-		-		-	
		10,020						2,206
205	2		1		-		-	
225	-		-		-		1	
		4,528		2,264				3,263
Total grumes	36	56,067	3	5,306	1	1,650	5	9,267
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	